

**Zeitschrift:** Ingénieurs et architectes suisses  
**Band:** 109 (1983)  
**Heft:** 22

## **Wettbewerbe**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 17.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

**Carnet des concours**

**“The Peak” à Hongkong**

*Résultats*

Avec le soutien de l’UIA et de l’HKIA-Hongkong Institute of Architects, l’OLS Property Development Co. Ltd., de Hongkong, organise un concours international d’architecture s’adressant aux architectes diplômés.

*Objectif du concours*

L’objectif des promoteurs était de créer à Hongkong, «un repère architectural exemplaire par sa qualité» dans un site naturel exceptionnel, le Peak, qui domine la baie, le port de Hongkong et toute la péninsule de Kowloon.

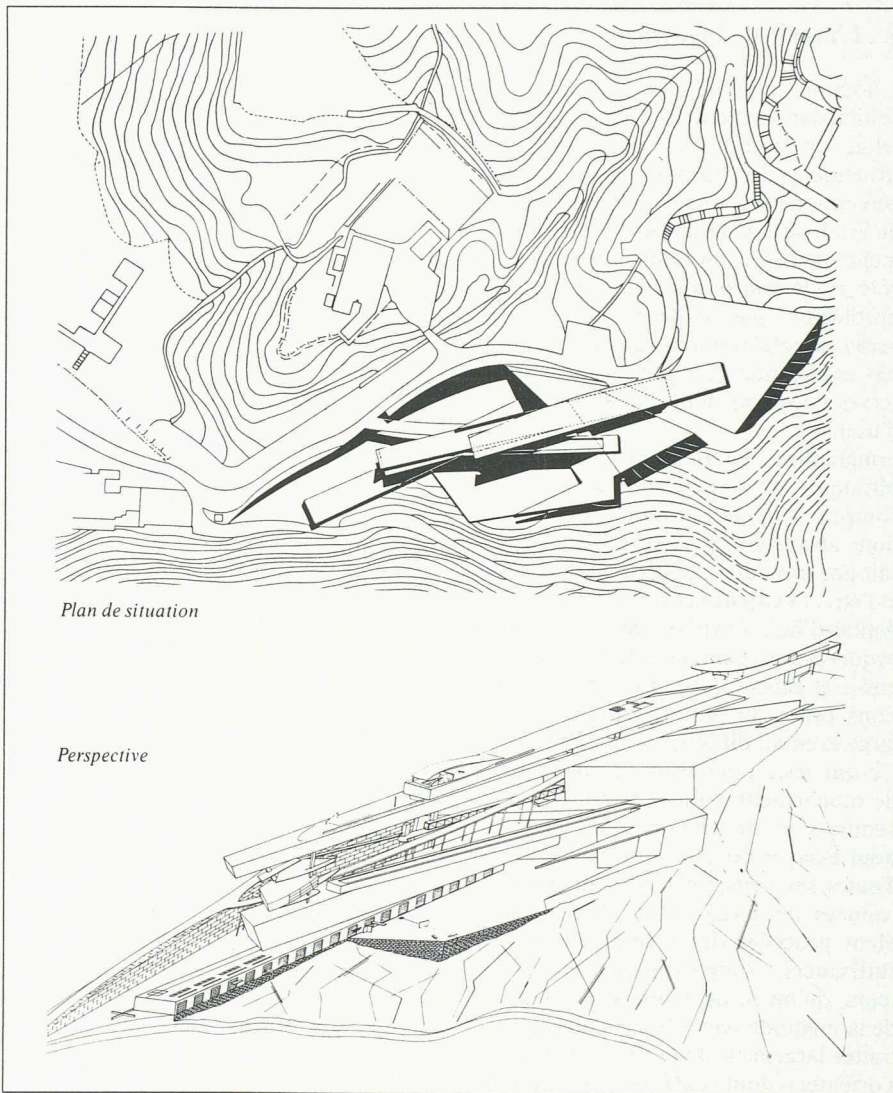
Il s’agissait d’édifier un ensemble résidentiel luxueux, d’une surface construite d’environ 6000 m<sup>2</sup>, pour lequel la qualité des espaces intérieurs tout comme celle de l’exécution devaient contribuer à créer une entité architecturale exceptionnelle. Le programme comprenait également des équipements de loisirs et d’accueil.

*Inscriptions, participants*

Les organisateurs du concours ont enregistré 1700 inscriptions; ils ont reçu 539 projets de concurrents de 47 pays, dont 200 provenant des Etats-Unis, 61 du Japon, 29 de Pologne, 24 du Canada, 18 de France, 17 d’Italie, 16 de Hongkong, 11 de Belgique et de Yougoslavie, 9 d’Autriche, de Chine, des Pays-Bas et d’Afrique du Sud, etc...

*Jugement*

Ces projets ont été soumis au jury international qui s’est réuni à Hongkong du 13 au 19 mars 1983. Celui-ci était placé sous la présidence de John Andrews (Australie) et compo-

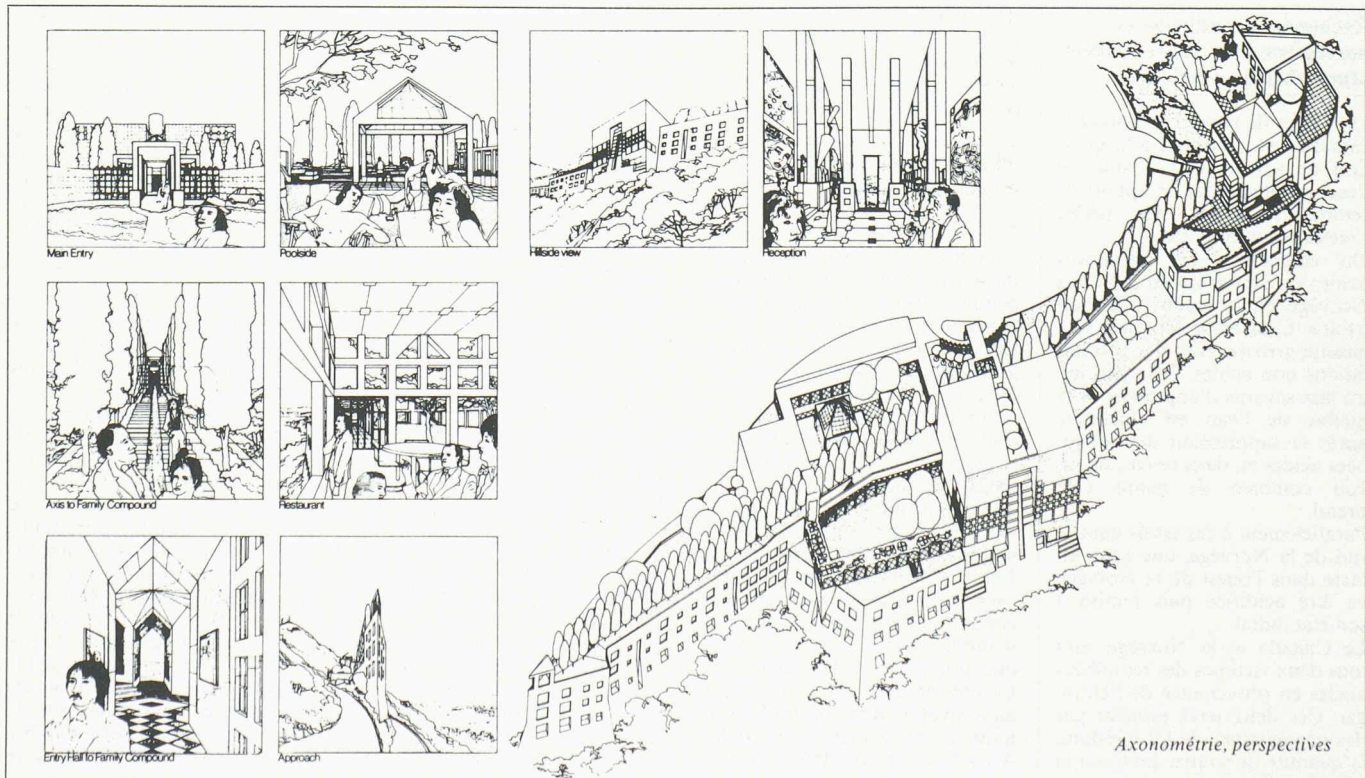


Plan de situation

Perspective

1er prix: Zaha M. Hadid, Royaume-Uni

2e prix: Barrington Charles Marshall, Australie



Axonométrie, perspectives



sé de Arata Isozaki (Japon - représentant l'Union internationale des architectes), de Alfred Siu (Hongkong représentant les promoteurs), de Gabriel Formoso (Philippines), membre suppléant du jury en remplacement de Richard Meier\*, Ronald Poon (Hongkong) ancien Président du Hongkong Institute of Architects, en remplacement de Michael Sandberg.

*Commentaires du jury*

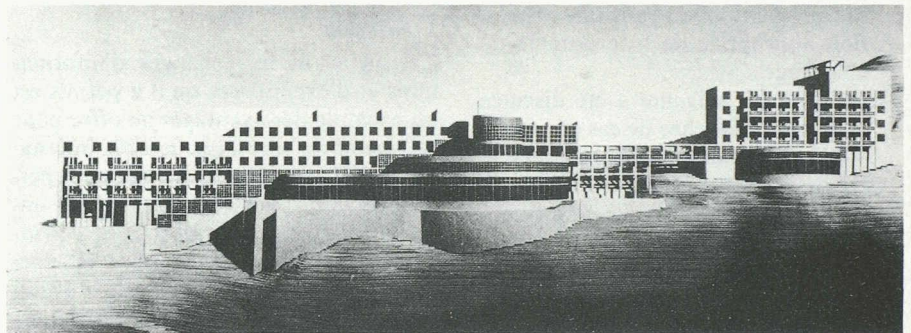
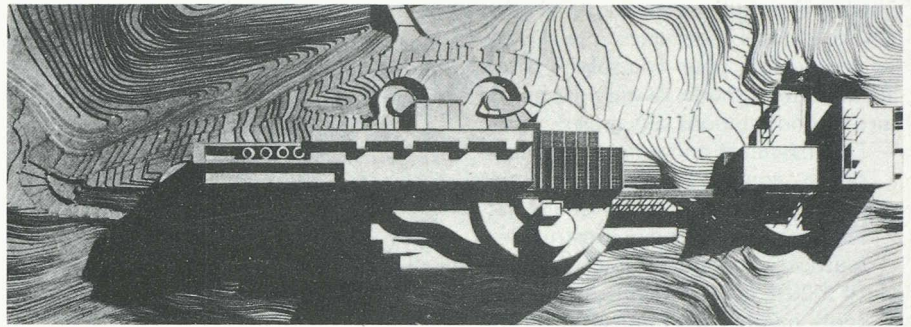
«Dans leur désir d'aboutir à une décision unanime, les membres du jury du concours se sont vu confrontés à la pluralité dynamique des discours architecturaux actuellement en cours. Le jury s'est accordé à reconnaître l'intérêt de la procédure du concours international, forum unique, offrant aux architectes l'opportunité de réfléchir au-delà de leur pratique quotidienne et de voir leurs idées reconnues.»

«Le projet n° 129 (projet lauréat), s'est nettement détaché des 539 projets en compétition. En effet, à un moment où la référence à l'Antiquité est fréquente dans l'expression de la pensée architecturale, l'auteur de ce projet a pris pour axe de réflexion la philosophie suprématiste des années 20 qu'il a traduite dans un langage imaginaire original. La nature sculpturale de la solution proposée est prometteuse et son aspect symbolique pose les jalons d'un nouveau type de bâtiment dans le site unique du Peak.

**Résultats**

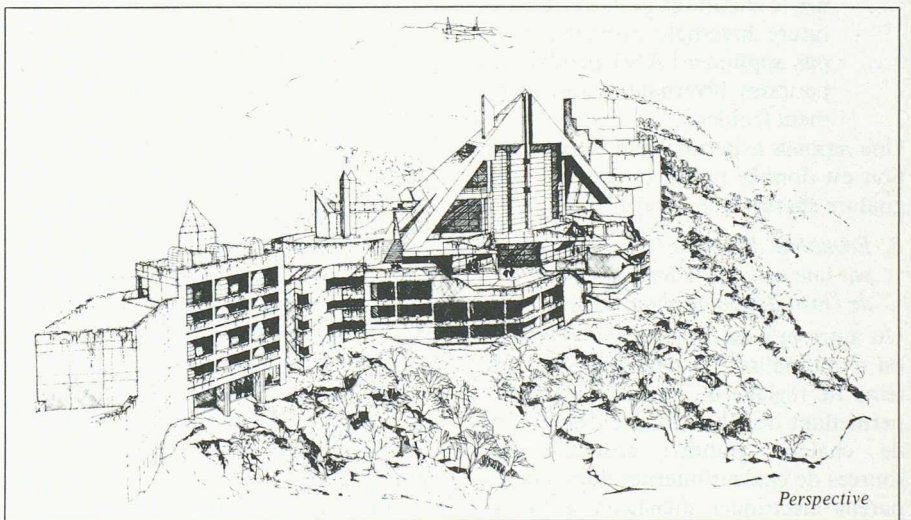
- 1er prix: Zaha M. Hadid, Royaume-Uni
- 2e prix: Barrington Charles Marshall, Australie
- 3e prix ex aequo: Edmund Baylon Burke, Irlande; John S. Hagman/David H. Mitchell, USA.

3e prix: Edmund Baylon Burke, Irlande



3e prix: John S. Hagman/David H. Mitchell, USA

Maquette



Perspective

**Actualité**

**Economie de chauffage dans les bâtiments résidentiels**

*1. Importance du chauffage résidentiel dans le bilan énergétique de la Suisse*

Ainsi que cela ressort de la statistique globale suisse de l'énergie 1982 publiée dans le n° 10/1983 du Bulletin de l'ASE, sur un total de 667 290 TJ d'énergie utile consommée en Suisse en 1982, 414 090 (62%) l'ont été pour la production de chaleur, dont environ la moitié pour la consommation domestique dans les ménages, essentiellement en brûlant des combustibles liquides. C'est donc surtout dans ce domaine que des économies d'énergie doivent être recherchées. Cette recherche est un des buts essentiels de l'Agence internationale pour l'énergie (AIE), à l'activité de laquelle la Suisse contribue.

*2. L'atelier de Göteborg*

Cette agence a organisé du 29 août au 1er septembre dernier un atelier (workshop) dans un hôtel situé à proximité de Göteborg. Une trentaine de participants, dont 5 en provenance de Suisse, délégués par l'Office fédéral de l'énergie (OFEN), s'y sont rencontrés. Cet atelier a été consacré à l'analyse de la consommation d'énergie dans les immeubles résidentiels.

Voici quelques conclusions qui se dégagent des exposés qui y furent présentés, et des discussions qui les suivirent.

*3. Comparaison des méthodes de calcul de consommation d'énergie dans les bâtiments*

Un rapport [1]<sup>1</sup> élaboré par l'AIE compare 13 méthodes de calcul, soit 6 par simulation et 7 par analyse de corrélation. En outre, une méthode nodale simple développée par le Centre de recherche de l'IPRA en Italie a également été présentée.

Le but de ces méthodes est de prédire l'effet de certaines mesures, dites de «réhabilitation thermique», à savoir les économies d'énergie rendues possibles par certaines de ces mesures, sans que cela soit au détriment du confort des habitants. Il résulte de cette comparaison qu'il n'y a pas une méthode seule qui s'impose; dans chaque cas particulier la méthode d'étude et de mesure la plus appropriée à ce cas doit être recherchée. Ce rapport est complété par un manuel sur les mesures thermiques dans les bâtiments [2] présentant les principes de la conception des expériences sur la consommation énergétique des bâtiments, de l'instrumentation nécessaire et des techniques de mesure qui peuvent être appliquées.

*4. Abaissement nocturne de la température (ANT)*

Parmi les mesures d'économie d'énergie possibles figure la réduction du régime du chauffage des bâtiments pendant la nuit. Ceci a fait l'objet de 7 rapports na-